

## EVALUATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

### THEME 37

#### AUX ABYMES (GUADELOUPE)

#### PROGRAMME DE FORMATION

- Rappel des concepts, méthodologie et étapes de la démarche qualité sur lesquels repose d'EPP
- Définitions, objectifs, enjeux et freins de l'EPP
- L'environnement réglementaire
- Les préalables à la conduite d'une EPP
  - o Intérêt du choix de la thématique
  - o Prise en compte de recommandations
  - o Utilisation des résultats et mise en œuvre des actions d'amélioration
- Les différentes méthodes d'évaluation :
  - o Indicateurs
  - o Outils
  - o Fiches technique de la HAS
  - o Comment les choisir
  - o La mise en œuvre
- Cas pratique en podologie

#### OBJECTIFS

Acquérir ou approfondir les connaissances développées dans le cadre du nouveau programme de formation afin de mettre en œuvre une évaluation de sa pratique professionnelle

#### MODALITES

Formation présentielle basée sur des apports de connaissance, les mise en situation, ateliers et échanges d'expérience, cas pratiques.

#### PREREQUIS

Etre professionnel de santé

#### DUREE DE LA FORMATION

**1 jour, soit 8h**

#### INTERVENANT

##### 1- Pierre-Alain LOLLIA

Certifié HAS pour l'EPP et l'APP

Doctorant en SDE, prévention des risques

##### 2- Equipe de formateurs certifiés de PREFOR SANTE

#### TARIFS :

**250 € TTC**

Comprenant les documents remis

#### CONDITIONS TARIFAIRES :

Merci de joindre un chèque d'acompte de 50% à l'inscription à l'ordre de PREFOR SANTE ou sur le site [www.preforsante.com](http://www.preforsante.com)

,Le solde se fera à la facturation après la formation.

Devis à la demande pour prise en charge FIFPL

**La formation aura lieu au centre PREFOR SANTE au :  
19, rue Achille René Boisneuf, 97139 au bourg des Abymes.  
Les pauses sont offertes par l'OF, les déjeuners sont à la charge des stagiaires**